

**LABAYE** (*Jean Joseph Léonard*), Receveur des impôts (Liège, 22.1.1880 - Liège, 25.1.1954). Fils de Jean Joseph Léonard et de Defourny, Jeanne Marie ; époux de Massin, Laure Camille Arthur.

Fils d'un artisan armurier, aîné de quatre enfants, Jean Labaye est engagé, le 5 août 1901, en qualité de commis de deuxième classe, par l'Etat indépendant du Congo.

Pour son premier terme, il séjourne en Afrique du 29 août 1901 à la mi-mai 1905. Il est affecté à la zone du Tanganyika de la Province orientale. Après avoir été promu commis de première classe, il a été nommé commis-chef le 22 avril 1905.

Son deuxième terme court du 11 janvier 1906 au 10 janvier 1909, alors que le Congo est devenu colonie belge. Il est affecté au poste de Kabambare dans la zone du Maniema de la Province orientale. Le 1<sup>er</sup> janvier 1907, il est nommé agent d'administration de troisième classe et attaché, le 9 avril, à la direction du domaine national.

Son troisième terme va du 5 août 1909 au 2 juin 1911. Attaché à la direction du domaine national, il est nommé agent d'administration de deuxième classe le 18 octobre 1909, puis administrateur des impôts de première classe par arrêté ministériel du 1<sup>er</sup> avril 1911 avec ancienneté au 18 octobre 1909. Au cours de son congé, il obtient une mise en disponibilité pour convenance personnelle le 2 décembre 1911 et est rappelé en activité le 16 février 1912.

Son quatrième terme débute le 28 mars 1912 pour se terminer le 22 janvier 1914. Le 23 mars 1912, il avait été nommé receveur des impôts de première classe, désigné pour Léopoldville, puis pour la direction des Finances, et enfin pour Matadi.

Une nouvelle fois, à l'issue de son congé, il obtient le 20 juillet 1914 une mise en disponibilité pour convenance personnelle. Bloqué par la Première Guerre mondiale, il refuse, après le conflit, de reprendre du service et est démis de son grade et de ses fonctions par arrêté ministériel du 31 janvier 1920, alors que son frère Clément, de quinze ans son puîné, entame une carrière coloniale.

En fait, il s'est marié, et le couple vit de ses rentes.

Entré au Congo sur les pas des pionniers, sans descendance directe, il n'a pas légué de souvenirs marquants de ses séjours africains à sa parenté collatérale.

*Distinctions honorifiques* : Médaille d'or de l'Ordre royal du Lion ; Etoile de service avec trois raies.

12 juin 1995.

J. Sohier.

*Référence* : Matricule des AE n° 252.